

**relatif aux résultats des élections
et
portant désignation des représentants de
l'UA**

**au Conseil d'Administration
provisoire de la COMUE UA LMU**

Vu le Code de l'Éducation notamment ses articles L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;

Vu le décret n° 2020-1811 du 30 décembre 2020 portant création de la communauté d'universités et établissements COMUE Angers - Le Mans ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers tels que modifiés le 24 septembre 2020 ;

Vu la consultation du Conseil d'administration de l'Université d'Angers en date du 5 novembre 2020 ;

Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu l'arrêté n°2020_142 du 24 novembre 2020 relatif aux élections au Conseil d'Administration Provisoire de la COMUE UA LMU ;

Vu l'appel à candidatures du 25 novembre 2020 ;

Vu les candidatures recevables mises à disposition des électeurs à compter du 30 novembre 2020 ;

Vu les extractions des résultats du scrutin organisé en ligne entre le mardi 1^{er} décembre 2020 9h et le vendredi 4 décembre 2020 17h ;

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

ARRETE :

ARTICLE 1^{ER} : RESULTATS DES ELECTIONS

Sont élus au titre du collège des professeurs des universités et personnels assimilés :

Expérience UA

- M. Félicien LEMAIRE
- Mme Frédérique CHEDOTEL

Sont élus au titre du collège des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés :

Expérience UA

- M. François HINDRE

Université Humaine et Ethique

- M. Christophe DANIEL

Sont élus au titre du collège des personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques :

Expérience UA

- M. Laurent BORDET

Université Humaine et Ethique

- Mme Claudie SEGRETAIN

Sont élus au titre du collège des usagers :

BOUGE TA COMUE avec la Fé2A

- Mme Angèle DELPECH

- M. Romain ZAKRAJSEK

ARTICLE 2 : DESIGNATIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION PROVISOIRE DE LA COMUE ANGERS-LE MANS

Sont désignés représentants des enseignants-chercheurs et des personnels assimilés, des enseignants et des chercheurs en exercice de l'Université d'Angers au Conseil d'administration provisoire de la COMUE Angers-Le Mans :

- M. Félicien LEMAIRE

- Mme Frédérique CHEDOTEL

- M. François HINDRE

- M. Christophe DANIEL

Sont désignés représentants des personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques de l'Université d'Angers au Conseil d'administration provisoire de la COMUE Angers-Le Mans :

- M. Laurent BORDET

- Mme Claudie SEGRETAIN

Sont désignés représentants des usagers de l'Université d'Angers au Conseil d'administration provisoire de la COMUE Angers-Le Mans :

- Mme Angèle DELPECH

- M. Romain ZAKRAJSEK

Fait à Angers, en format électronique.

Le Président de l'Université
Christian Roblédo

Signé le 10 Janvier 2021

Affiché le 11 Janvier 2021